



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE
Compte-rendu de la réunion du lundi 17 octobre 2016 A 17H30
dans la salle de réunion 47 – 144 route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes
2. Actions de préfiguration de l'Agora Patrotte
3. Transports des enfants dans le cadre des ACM des mercredis
4. Point d'information : village solidaire de la Saint Nicolas.

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire

:

- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Monsieur Alexis BESSE, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Constance VUILLMIER, service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Adjoint au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Madame ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 17 h30 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : 1. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes

Il est proposé d'attribuer deux bourses à des projets lauréats du jury départemental du 12 octobre 2016.

Inès CORINTO organise une exposition participative en avril 2017 au jardin botanique. Cette manifestation permettra de manière conviviale et artistique de rendre compte de son expérience des "Lettres jaunes", correspondances qu'elle effectue avec des personnes d'horizons divers afin de créer du lien. Pour ce projet, Inès se voit attribuer une bourse d'un montant de 1 000 €.

Clément STEMPERT réalise des clips vidéo diffusés sur sa chaîne Youtube. Il s'agit de didacticiels ludiques de cuisine permettant aux étudiants notamment de réaliser des recettes faciles, peu onéreuses et rapides. Clément souhaite développer cette action et rêve de pouvoir, à plus longue échéance, éditer son propre livre de recettes. Il se voit également attribuer une bourse d'un montant de 1 000 €.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

2^e point : 2. Actions de préfiguration de l'Agora Patrotte.

Outre la construction du projet d'établissement du futur équipement à la fois Médiathèque et Centre Social, l'enjeu pour les mois à venir est de proposer des actions de préfiguration qui permettront une véritable appropriation de l'équipement par les habitants du quartier en premier lieu, mais aussi par ceux des autres quartiers. C'est en ce sens que plusieurs actions seront mises en œuvre au cours du dernier trimestre 2016, tant par les acteurs socioéducatifs que par les acteurs culturels et en étroite collaboration entre les différents partenaires.

Cette programmation se verra confortée et intensifiée en 2017 par la mise en place de nouvelles initiatives qui associeront les autres acteurs du quartier que sont notamment l'association APSIS Emergence, l'Association de la Fondation pour la Ville (AFEV) ou encore le Comité de Quartier.

Il est proposé pour certaines de ces opérations une aide de la Ville d'un montant total de subventions de 27 898 € réparties entre les différents intervenants.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaux ANTOINE-FABRY

3^e point : Transport des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs les mercredis après-midi.

Lors de la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires qui s'est traduit par l'instauration d'une demi-journée de classe le mercredi matin, la Ville de Metz a souhaité faciliter l'organisation des familles en garantissant la continuité de la prise en charge des enfants entre la sortie de l'école et les accueils de loisirs du mercredi après-midi.

À cet effet, les associations organisatrices qui amènent les enfants sur les lieux d'activités bénéficient d'un concours financier par groupe scolaire et par mercredi de 60 € pour celles utilisant un transport en bus et 30 € pour celles qui effectuent le trajet à pied.

La continuité de ce dispositif a été votée par le Conseil Municipal de février 2016 pour la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Sur cette période les associations ont transporté en moyenne plus de 320 enfants par mercredi (hors vacances scolaires) dans l'ensemble des quartiers messins.

Il est proposé de reconduire le dispositif pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2016. Pour cette période, la dépense totale des subventions pour le transport des enfants depuis les écoles vers les lieux d'accueils de loisirs du mercredi après-midi s'élève à 19 890 €.

La Commission se prononce en faveur de ces propositions.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY

4^e point : Point d'information : Village associatif de la solidarité lors des manifestations de la St Nicolas.

Madame ANTOINE-FABRY informe les membres de la Commission que si l'organisation des festivités de la Saint Nicolas échoit depuis le précédent exercice au service des Affaires Culturelles, le service Jeunesse conserve toutefois la mise en œuvre d'un village solidaire en s'appuyant sur le tissu associatif local. Cette année, celui-ci sera à nouveau installé sur la place de la Comédie et proposera ses animations dès le vendredi 2 décembre, jusqu'au terme de la manifestation, le dimanche 4 décembre.

Aucun autre point n'étant soulevé, Madame ANTOINE-FABRY clôt la séance à 18h.

La Présidente
De la Commission

Margaud ANTOINE-FABRY